

Jiault dit L'aplanche & Alexis Baudriault, qui sont maintenant détenus dans la prison de l'Île-aux-Noix. Je veux par ceci vous certifier qu'ils certainement ils ne sont en rien plus coupables que ceux qui sont sortis, grâce à votre bonté, et qui par leur bonne conduite promettent un heureux avenir. J'espère que vous voudrez bien encore vous fier sur ma parole, que je ne vous demande point le pardon des ingrats ; mais des hommes qui par la suite j'en suis sûr, béniront toujours la main de leur libérateur. Quant à Alexis Baudriault, Mr. le Capitaine Bouchard porteur d'icelle, et moi, nous pourrions affirmer même par serment qu'il était bon loyaliste avant la rébellion. Il a pu s'oublier durant la rébellion, mais il en est ainsi que les deux autres sincèrement repentants ; ils promettent d'être pour toujours attachés et dévoués au gouvernement. Je suis forcé de vous adresser la présente précipitamment avec Mr. Bouchard mon Capitaine, parce qu'ils sont menacés d'être conduits dans la prison de Montréal. Veuillez encore une fois écouter la voix de l'humanité qui ne trouvera maintenant de refuge que dans votre douceur et votre générosité. Qu'il est beau de faire des heureux ! quelle gloire pour vous de savoir que trois personnes vous redevront leur bonheur ! J'espère que vous ne rejeterez pas mon humble et pressante supplication. Mr. le Curé veut bien affirmer qu'il ne connaît rien de mal dans leur conduite publique.

Je suis avec le plus profond respect,
Votre très humble et obt. serviteur,

V. HENAULT,
Lient. de Milice.

St. Valentin, 8 Janvier 1839.

D. F. H. THÉBERGE,

Curé.